

Mr HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLÉS, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture:
Chaussures en Caoutchouc et de Feutre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau

SUCCURSALE:
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE

VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

A. CUSSON

MARCHAND

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
PROVISIONS, POISSON, HUILES, ETC.
185 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1807.

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS

d'Épices, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD

Etc., etc.,

Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,

(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et

Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSÉ.

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs,

ET

PROVISIONS.

329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,

MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

IMPORTATEURS DE

THÉS, ÉPICERIES

Vins et Liqueurs

309, 311 et 313, Rue des Commissaires

MONTREAL.

A. GIBERTON & CIE.

8 Rue DeBresolles, et 7 LeRoy

Importateurs et Commissionnaires,

Agents de Produits Européens,

EN GROS SEULEMENT.

En Stock :

Vins de Bordeaux,
Bourgogne,
C'ampagne,
Sauternes,
Sicile,
Madère,
Zucco,

Eau-de-Vie,
Genièvre,
Chartreuse,
Bénédictine,
Liqueurs et Conserves al-
limentaires de toutes sortes,

Etc., Etc.

En Stock :

Glaces et Miroirs,
Cuir et Peaux,
Toiles à Bluteaux

Echantillons de :

Papiers.
Plumes,
Souffles,
Soies à Ruban,
Armes de Chasse,
Cristalleries,
Porcelaines,

A. ROBITAILLE & CIE.

Autrefois de la Maison LEBLANC & ROBITAILLE

Importateurs

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS ET EN DÉTAIL

123 Rue St-Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours

MONTREAL.

EMILE THOURET & CIE.

Articles Fantaisie de Laine,

Laines Zephir de Berlin,

Gallons en Mohair,

Noirs Italiens.

210 RUE ST. JACQUES

MONTREAL.

Il est bien probable que l'acheteur qui avait payé un bon prix le thé qu'il croyait avoir acheté reconnaissait, à son infusion, toute la finesse de goût et l'arôme que possédait ordinairement cette sorte; tandis que celui qui n'avait demandé que du Japon commun, et l'avait payé en conséquence, le trouvait amer, frêlaté et n'ayant de thé que le nom. Le thé n'est pas d'ailleurs le seul article de consommation dont la qualité dépende de l'étiquette.

M. David A. Manson, marchand à Mansonville a été forcé de suspendre et son passif s'élève à \$12,000, dont \$5000 dus aux maisons de commerce de Montréal et de Québec et \$7000 aux membres de sa famille. Une assemblée des créanciers de M. D. A. Manson a eu lieu samedi dernier à l'office de MM. H. Shorey et Cie et M. Manson a offert une composition de 50 centins par piastre dont 30 cts argent comptant et 20 cts à terme garantis par son père et sa mère. Cette offre a été acceptée. La maison de commerce avait, en premier lieu, été établie par MM. R. N. & D. A. Manson qui ont continué jusqu'en mars 1871. M. R. N. se retira et M. D. A. Manson continua seul jusqu'en mars 1875, où M. F. X. Perkins fut admis comm associé, sous la raison Manson & Perkins. L'association expira en janvier 1878 et M. Manson continua seul, la maison alla depuis en s'affaiblissant graduellement par manque d'activité de la direction jusqu'à sa suspension.

Le Monetary Times dit que la compagnie du chemin de fer du Canada Central a fait un

contrat, depuis Mackies (la station la plus à l'ouest de la ligne), pour le transport d'environ 1,200 wagons chargés de bois carré pour Ottawa, d'où, sans déchargement, il sera dirigé sur Québec par le Q. M., O. & O. Chaque ligne fournira la moitié des trains pour cette importante transaction qui demandera, pour son exécution, un train par jour pendant 60 jours. Il ne faut pas confondre cette transaction avec une autre de même nature, mais dont les bois doivent être flottés à partir d'Ottawa. On ne saurait exagérer l'importance de cette nouvelle méthode de transport pour l'exportation du bois et la rapidité de l'exécution.

Nos cultivateurs de fruits feront bien de continuer tous leurs efforts pour conserver la bonne réputation qu'ont acquise sur le marché anglais les fruits du Canada. D'après un journal de Liverpool, les prix suivants ont été payés pour les pommes tant pour les provenances des Etats-Unis que pour celles du Canada :

	Américaines.		Canadiennes	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Newton Pippins.....	14 0	à 25 6*	16 6	à 20 0
Baldwin	10 9	à 16 6	13 9	à 19 3
Greening	13 6	à 0 0	13 3	à 16 0
Russett.....	13 0	à 17 9	16 0	à 20 0
Golden Russett.....	13 0	à 21 0	20 0	à 24 0
Spitz	15 0	à 17 0	15 6	à 19 0
Seek.....	16 9	à 17 0	16 6	à 18 0
Spy	16 6	à 0 0	15 0	à 19 0
Rouges du Canada.	18 0	à 0 0	17 0	à 21 6

Le prix des pommes canadiennes est, on le voit, plus élevé que celui des fruits des Etats-Unis, excepté pour les Newton Pippins. Le

prix supérieur des pommes canadiennes est dû tout autant aux soins et à l'honnêteté de l'emballage qu'à la dimension du baril en usage au Canada qui contient un dixième en sus de fruits comparé à celui des Etats-Unis. Mais quelques consignations de pommes mal emballées, avec intention de tromper l'acheteur, mettraient bien vite fin à la faveur accordée à nos produits.

Nous extrayons de la France maritime du 25 mars dernier ce qui suit: "Le Journal du Havre confirme la nouvelle, que nous avons donnée dans un de nos derniers numéros, de la création prochaine d'une ligne de steamers entre le Havre et le Canada. C'est la maison Brown, du Havre, qui est à la tête de l'affaire. Le gouvernement canadien a voté, comme nous l'avons dit, une subvention de 2,500,000 fr. en faveur de ce service. Un ancien député-canadien, M. Perrault, de Montréal, est venu en France, en qualité de délégué de l'Union commerciale canadienne, avec l'espoir de mener ce projet à bonne fin. Il a donné, à l'hôtel des chambres syndicales à Paris, une conférence destinée à faire ressortir les avantages devant résulter pour les deux pays du service qu'il s'agit de créer. Nous croyons savoir, d'autre part, que le gouvernement est saisi du projet dont il est question. Le subventionnera-t-il directement? C'est ce que nous ignorons encore. Ce qui est certain, c'est qu'il existe au Canada une population française de 1,200,000 habitants qui demande à établir des rapports suivis avec son ancienne mère-patrie. Notre appui est, en conséquence, assuré au projet dont il est question."